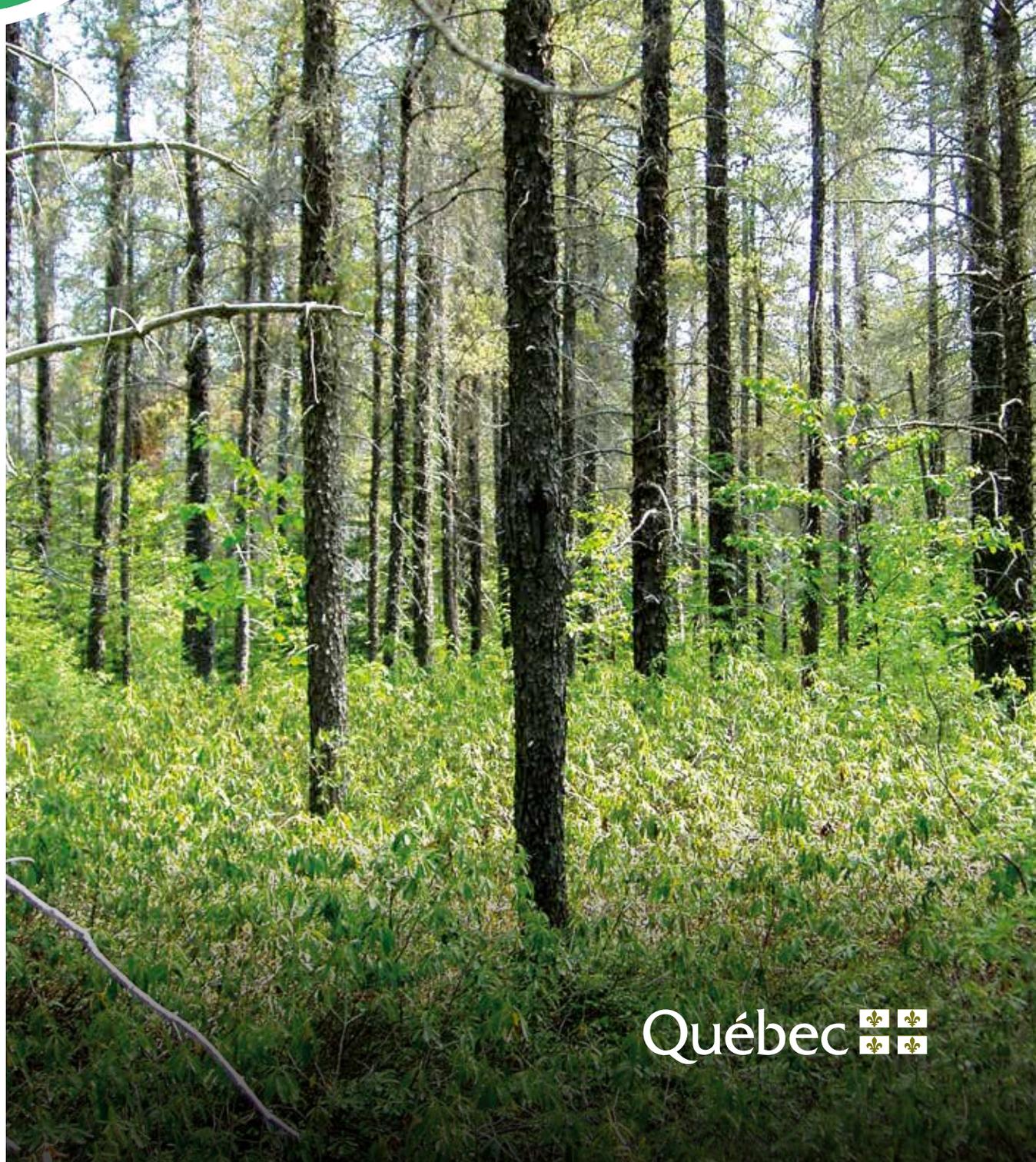


Septembre 2015 - Volume 2, n° 2



L'ACCÈS FORESTIER

BULLETIN ÉCONOMIQUE



Québec 



MOT DU MINISTRE

Dans ce troisième numéro de L'Accès forestier, le bulletin économique du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), nous abordons le sujet de l'aménagement forestier, une composante essentielle de la foresterie qui assure la durabilité de la ressource ainsi que de la récolte et la transformation du bois.

Pour l'année 2015-2016, 225 M\$ sont consacrés à la réalisation de travaux sylvicoles. Au cours des prochaines années, le Ministère investira dans les travaux d'aménagement qui comportent le meilleur potentiel de rentabilité économique. Pour ce faire, plusieurs outils d'aide à la décision ont été développés. Les outils ont pour but d'assurer la viabilité des stratégies d'aménagement, de rentabiliser chaque maillon de la chaîne de production et de faire en sorte que les investissements en forêt contribuent à accroître la richesse collective. Ils

ont déjà permis la réalisation de plusieurs analyses de rentabilité économique qui permettent d'orienter les efforts consentis aux travaux qui favorisent l'accroissement de la valeur tirée de nos forêts.

La nouvelle Entente de partage des rôles et responsabilités de planification et de certification forestière signée le 29 janvier 2015 entre le MFFP et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) prévoit qu'un comité mixte détermine des indicateurs et de cibles financières réalistes pour contrôler les coûts d'approvisionnement en bois.

Notre secteur forestier fait aussi face à un autre enjeu de taille. L'industrie de l'aménagement doit être en mesure de s'adapter aux nouvelles réalités du marché. Elle doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre et une relève suffisante et qualifiée afin de permettre au secteur forestier québécois de se positionner.

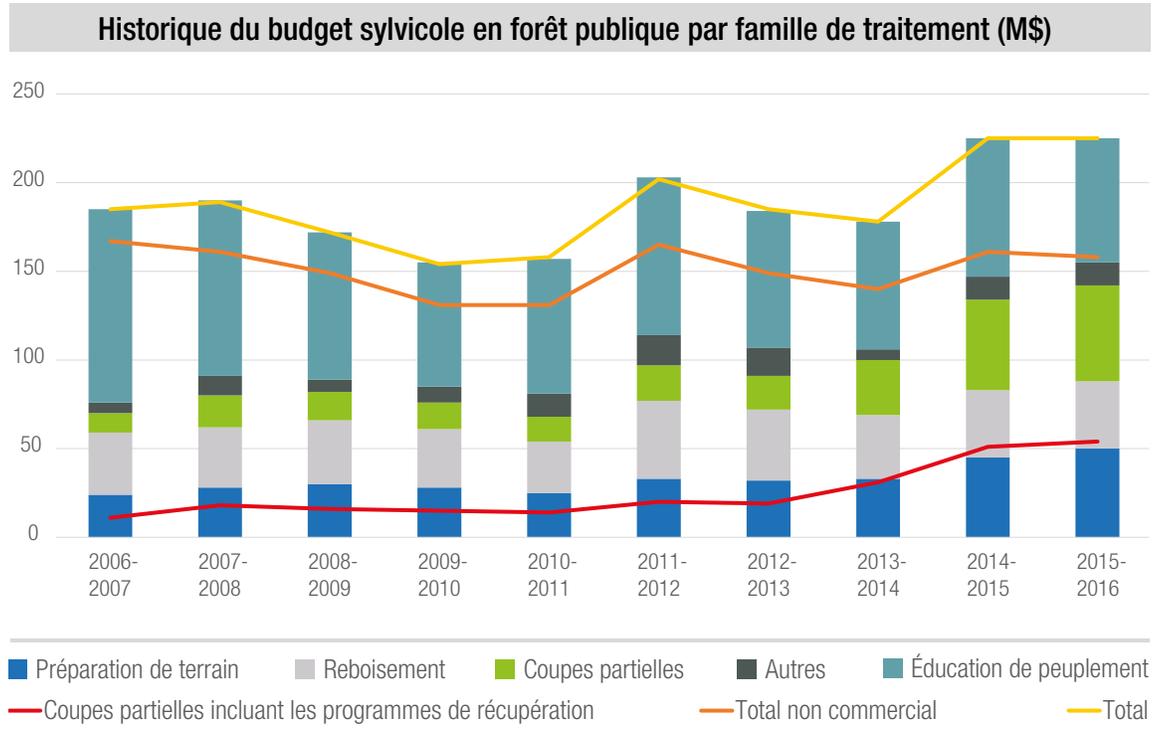
Enfin, l'intégration concrète des processus et des outils d'analyse économique et financière favorisera des choix d'interventions qui présentent un meilleur potentiel de bénéfices à la fois pour la société, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement et les acheteurs de bois sur le marché libre. Cette intégration permettra également une allocation efficace et efficiente des budgets ainsi qu'une reddition de compte publique et ajoutera de la crédibilité aux yeux des autres instances gouvernementales et du public quant à la manière dont l'argent est investi en forêt.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Lessard', written in a cursive style.

Laurent Lessard

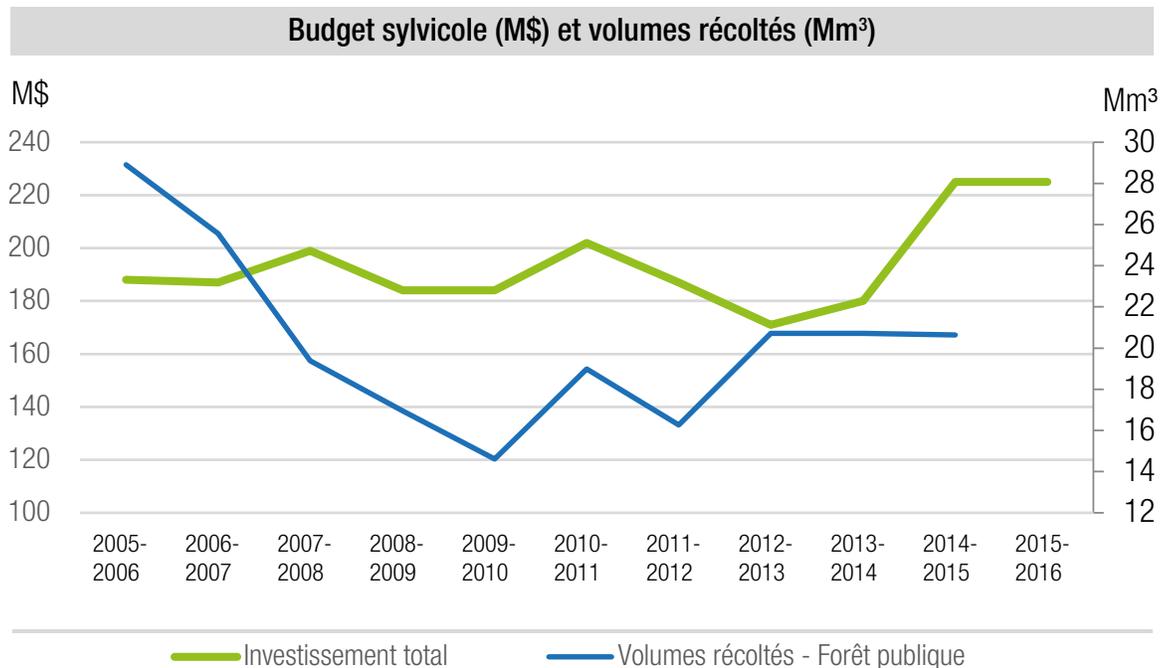
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Budgets sylvicoles



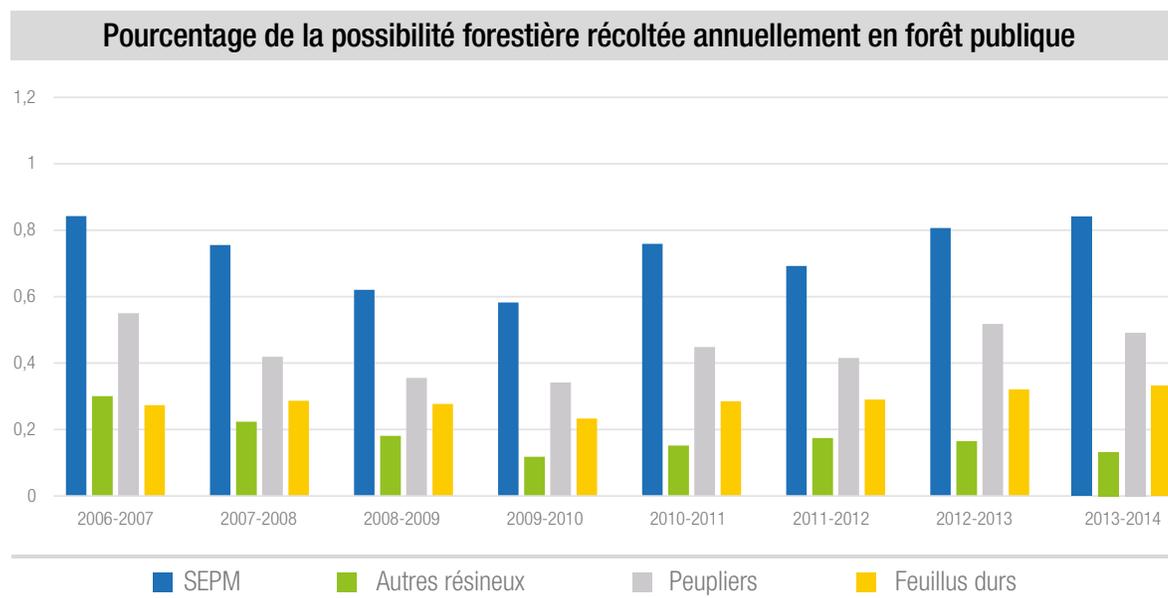
Source : MFFP

Montants investis et volumes récoltés



Source : MFFP

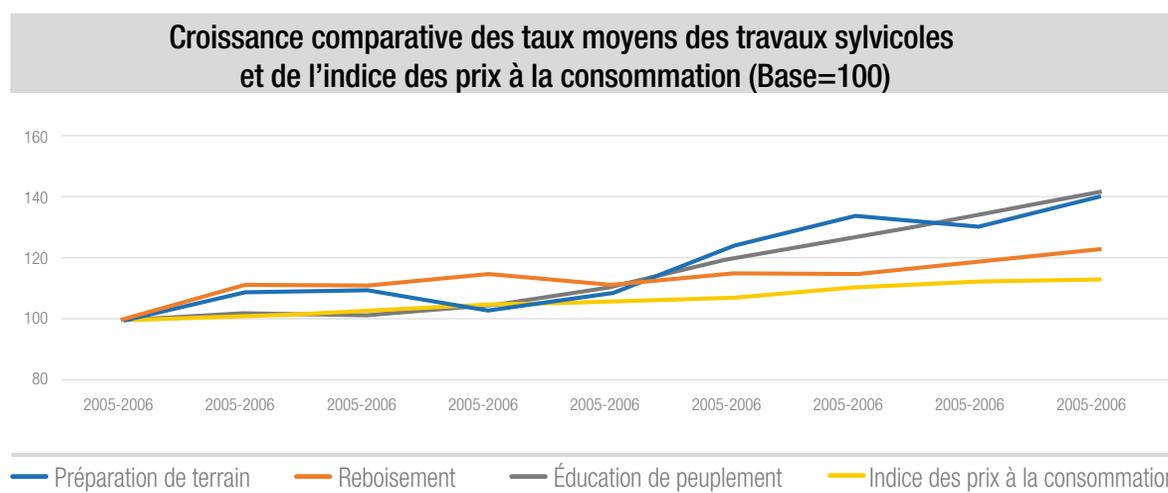
Besoin des usines de transformation



Source : MFFP

Ce graphique présente la proportion de la possibilité forestière qui a été récoltée par les entreprises depuis 2006. Une valeur de 1 signifie que chaque mètre cube de possibilité forestière est désiré et récolté par les entreprises. Il s'agit d'un ratio important car d'un point de vue économique, une stratégie d'aménagement devrait viser à produire les essences désirées par la structure industrielle en place.

Valeur des travaux sylvicoles



L'analyse de l'évolution des taux moyens des traitements sylvicoles non commerciaux, basée sur un point de référence unique de 2005-2006, indique une hausse supérieure à l'indice des prix à la consommation. Les entreprises reçoivent donc un paiement qui croît plus rapidement que le coût de la vie, ce qui leur permet d'augmenter leur profitabilité, de réinvestir dans leur entreprise et d'améliorer les conditions de travail de leurs employés.

Les investissements en forêt ont connu une augmentation de 20 % depuis 2006-2007. Comme le montrent les graphiques précédents, le budget consacré aux traitements commerciaux a connu une hausse depuis 2013-2014 laquelle s'explique par l'accroissement des coupes partielles liées à l'aménagement écosystémique et à l'augmentation des éclaircies commerciales dans les plantations (virage sylvicole). Parallèlement, les investissements en traitements sylvicoles non commerciaux sont demeurés relativement stables. Notons que ce sont les traitements d'éducation de peuplement qui accaparent la plus grande part du budget.

D'un point de vue économique, les traitements sylvicoles devraient viser à produire les essences et les qualités de bois recherchées par l'industrie afin de générer un maximum de richesse lors de leur transformation. Ainsi, on devrait s'attendre à ce que les investissements sylvicoles suivent le niveau de récolte. Pourtant, les budgets sylvicoles ont connu une hausse malgré le recul des volumes récoltés et une diminution des besoins des usines par rapport à la possibilité forestière (volumes disponibles pour la récolte). De plus, l'augmentation des superficies récoltées en coupes partielles connue dans les dernières années devrait mener à une diminution des investissements requis dans la remise en production (préparation de terrain et reboisement) alors que la part du budget pour ces traitements est plutôt stable.

Prix des produits

	2012	2013	2014	Var. annuelle		T1 2015		
				2013	2014	Haut	Bas	Moy.
BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX								
Composé SEP Pribec (Toronto vert et Columbus sec) (\$ CA / Mmp)	358	412	443	15%	8%	475	445	465
Prix composé Random Lengths bois de charpente (\$ US / Mmp)	323	384	383	19%	0%	372	336	355
BOIS D'ŒUVRE FEUILLUS VERT (\$CA / Mmp)								
Prix composé bouleaux	565	619	689	9%	11%	658	658	658
Prix composé érable à sucre régulier	426	509	565	19%	11%	553	530	538
Prix composé érable à sucre aubier	648	773	1 026	19%	33%	933	909	920
PAPIER (\$US / t)								
Surcalandré B, 33 lb.	835	815	783	-2%	-4%	780	780	780
Couché No. 5, 40 lb.	881	871	799	-1%	-8%	815	815	815
Journal, 30 lb.	640	608	604	-5%	-1%	590	570	580
PÂTE (\$US / t)								
Kraft de résineux	872	941	1 025	8%	9%	1 010	980	995
Kraft de feuillus	750	844	856	13%	1%	850	835	843
Désencrée	692	756	795	9%	5%	800	800	800
PANNEAUX (\$US / Mpi²)								
Lamelles orientées (OSB), base 7/16", Est du Canada	245	284	187	16%	-34%	178	164	173
Densité moyenne (MDF), base 3/4", États-Unis Est	554	598	605	8%	1%	606	605	605
TAUX DE CHANGE								
\$ US par \$ CA	1,00	0,97	0,91	-3%	-7%	0,83	0,79	0,81
EURO par \$ CA	0,78	0,73	0,68	-6%	-7%	0,73	0,70	0,72

Sources : Pribec (2015), Random Length (2015), RISI (2015)

L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS SYLVICOLES

Historiquement, les investissements sylvicoles sont réalisés dans un objectif de maximisation de la possibilité forestière. Du point de vue économique, les investissements sylvicoles doivent être réalisés afin de créer de la richesse pour la société. Les bénéfices générés par la transformation du bois récolté pourront alors être réinvestis en forêt et maintenir le rôle économique d'importance du secteur forestier. Pour atteindre cet objectif, il importe de faire des choix sylvicoles présentant une rentabilité économique. À cette fin, le MFFP a établi des méthodes d'analyse de rentabilité économique sous forme de deux outils d'analyse. Ces derniers permettent de comparer la rentabilité économique de plusieurs stratégies d'aménagement et de scénarios sylvicoles afin de les ordonner en fonction de leur rentabilité relative et, ainsi, de faire des choix avisés présentant des bénéfices économiques.

La forêt présente certaines caractéristiques qui en font un domaine particulier d'application des analyses économiques. En effet, les peuplements forestiers ont la capacité de produire, sans aucun investissement, des volumes pouvant être récoltés et transformés. De plus, le long horizon de production de ce secteur fait en sorte qu'il y a un décalage important entre les investissements et les revenus. Ainsi, pour juger de la rentabilité économique, il est nécessaire d'évaluer la capacité des investissements sylvicoles à dégager des revenus nets additionnels découlant de l'effet des traitements sur le volume ou de la valeur des bois récoltés en tenant compte du temps et de la valeur économique nette que la forêt aurait donnée de façon naturelle, sans investissement.

Depuis leur développement, le MFFP a mis à profit ses outils économiques pour effectuer l'analyse de rentabilité de plusieurs traitements sylvicoles. Les résultats obtenus fournissent un éclairage essentiel aux décideurs pour les aider à maximiser la création de richesse découlant des investissements sylvicoles. Afin de pouvoir déterminer et bénéficier de nouvelles possibilités découlant de l'évolution des caractéristiques de la forêt et de tenir compte de la capacité limitée à investir, les analyses économiques doivent être continuellement mises à jour tout en maintenant une cohérence dans les choix effectués par le passé. Par exemple, si la création de plantations s'avère rentable à un moment donné compte tenu des traitements subséquents, il est nécessaire de vérifier s'il devient préférable de procéder à leur éclaircie plutôt que de continuer à en établir de nouvelles.



Éclaircies commerciales dans des plantations de la région du Bas-Saint-Laurent

Les forêts du Bas-Saint-Laurent présentent un potentiel grandissant et imposant de plusieurs milliers d'hectares de plantations d'épinette noire et d'épinette blanche prêts pour un traitement d'éclaircie commerciale. Il s'est donc avéré utile d'évaluer s'il était économiquement préférable de traiter ces plantations ou bien de les récolter sans effectuer aucune éclaircie.

Les résultats démontrent que l'éclaircie commerciale mécanisée permet, dans la majorité des cas, de créer de la richesse, et ce, malgré les coûts additionnels. Cette richesse provient des flux de bois en prématurité et de l'augmentation de la valeur des bois à la récolte finale. Il s'avère également que les budgets limités devraient être orientés dans les Indices de qualité de station (IQS)¹ les plus élevés et où la valeur marchande des bois sur pied est la plus élevée. Par ailleurs, des analyses de sensibilité sur les rendements indiquent que le sylviculteur doit s'assurer que la plantation est traitée de manière à éviter les pertes de volume à maturité. Des analyses sont également en cours pour valider le potentiel en éclaircie commerciale dans les autres régions du Québec.

¹ Représente la capacité productive du site.



Éclaircies précommerciales réalisées dans des peuplements résineux

L'éclaircie précommerciale représente une part importante des budgets sylvicoles (60 M\$). En 2010, un groupe de travail du MFFP effectuait une analyse de rentabilité économique de l'éclaircie précommerciale dans le SEPM basée sur la modélisation de l'évolution des peuplements naturels témoins et traités en éclaircie précommerciale (25 ans).

Malgré l'effet du traitement sur le plan forestier, l'analyse montre que peu de situations sont rentables économiquement, mais que la rentabilité s'accroît avec l'indice de qualité de station et décroît avec la densité du peuplement.



Plantations

Une analyse de rentabilité économique des plantations d'épinette blanche, d'épinette noire et de pin gris a été effectuée, en 2014, par le MFFP pour 33 scénarios sylvicoles découlant des plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI-T) de huit unités d'aménagement. Cette analyse portait sur les différentes combinaisons de gradients d'intensité de la sylviculture et de conditions forestières typiques du territoire québécois.

Près de 80 % des scénarios analysés sont rentables économiquement, c'est-à-dire que la plantation est préférable au scénario de référence visant à récolter uniquement ce que produit la forêt naturelle. Les résultats obtenus démontrent que les gains en rendement de même que les coûts de réalisation des scénarios sylvicoles de plantation ont une influence déterminante sur le niveau de rentabilité économique.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les efforts actuellement consentis pour que les outils et les principes d'analyse économique développés soient efficacement mis à profit pour orienter les décisions d'investissements vers la création de richesse s'accroîtront considérablement au cours des prochaines années. En ce sens, une stratégie de production de bois est en cours d'élaboration au MFFP afin de mieux déterminer et mieux cibler l'utilisation de nos budgets. L'objectif principal est de créer davantage de richesse à partir de la ressource bois en prenant en compte les trois volets de l'aménagement durable des forêts (économique, social et environnemental). La stratégie permettra de mettre en œuvre, par une démarche structurée, les divers moyens actuels et ceux à déployer pour optimiser la production de bois présentant un bénéfice économique. Cette stratégie pourra alors reprendre certains aspects du rapport de M. Beaugregard intitulé « Chantier sur la production de bois – le volet économique de la stratégie d'aménagement durable des forêts », réalisé à la suite du Rendez-vous national de la forêt québécoise.

Pour assurer la concrétisation des bénéfices économiques d'une telle stratégie de production de bois, le MFFP vise également à intégrer des notions de rentabilité financière dans ces choix afin d'assurer la viabilité de l'industrie. Il s'agit d'une part de déterminer une aide financière variable en fonction de l'effort consacré à la récolte et des caractéristiques du peuplement récolté plutôt qu'un investissement fixe – cela permet de favoriser l'attribution des montants là où ils sont nécessaires et de les réduire là où la récolte est rentable –, et, d'autre part, de considérer le potentiel de rentabilité financière des différentes interventions commerciales possibles dans le processus de planification forestière.

Enfin, l'industrie de l'aménagement devra, en collaboration avec le MFFP, définir des stratégies pour être en mesure de s'adapter à cette réalité. Pour plusieurs régions, les investissements sylvicoles devraient différer de ceux des budgets antérieurs non seulement pour l'ensemble des traitements sylvicoles, mais également pour chaque famille de traitement. Puisque les différents traitements n'ont pas tous la même rentabilité économique et que la forêt évolue, il faut favoriser le développement d'une industrie diversifiée, une formation axée sur la polyvalence des travailleurs et une flexibilité dans la répartition des budgets.

L'Accès forestier est un bulletin trimestriel qui traite des grandes questions économiques liées au secteur forestier.

Ce bulletin a été préparé conjointement par le Bureau de mise en marché des bois et la Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au :

Bureau de mise en marché des bois

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-204, Québec (Québec) G1H 6R1

418 627-8640

service.clientele@bmmmb.gouv.qc.ca



*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec

